

PROJET ASSOCIATIF 2011-2015

Table des matières

Présentation de l'association	2
1. Une histoire riche d'expérience	2
2. Valeurs et principes de l'Adapei var-méditerranée	3
3. Les buts de l'Adapei var-méditerranée.....	4
Les domaines d'engagement	5
1. Vie associative.....	6
2. Vie gestionnaire.....	7
3. Perspectives et développement.....	9
4. Partenariats et réseaux.....	10
Conclusion	11
Annexe 1. Historique	14
Annexe 2. Etablissements et services de l'association.....	17

Préambule

L'Adapei var-méditerranée a été créée en 1961 à l'initiative de parents et amis de personnes handicapées. Elle fête ses 50 ans.

Forte de son expérience acquise au fil du temps, l'Adapei var-méditerranée est un acteur important du secteur médico-social sur l'ensemble du département du Var. L'association a su apporter des réponses de proximité aux personnes handicapées et à leurs familles.

L'Adapei en chiffres c'est dans un avenir proche :

25 établissements
630 professionnels du secteur
1 000 personnes handicapées accompagnées tout au long de leur vie
environ 450 adhérents
: 60 membres actifs bénévoles porteurs de mandat

Avec ce projet associatif, l'Adapei var-méditerranée se dote d'axes politiques et stratégiques pour les cinq années à venir. Il définit ses grandes orientations. Par cette démarche, elle souhaite illustrer sa volonté d'être un acteur impliqué et engagé pour répondre aux besoins existants dans le champ du handicap sur le territoire de la Région PACA et plus particulièrement dans le Var et au-delà.

Le projet associatif de l'Adapei var-méditerranée est un outil de pilotage, de coordination et de définition des priorités politiques de l'association. Il doit permettre de réaffirmer l'identité militante de l'association, de fédérer les différents acteurs de l'association, adhérents, administrateurs et salariés, autour d'objectifs communs.

Le projet associatif de l'Adapei var-méditerranée a vocation à mettre en cohérence les différents niveaux de projets existants, projets d'établissements et projets individualisés.

Le projet associatif de l'Adapei var-méditerranée contribue à affirmer les choix stratégiques de l'association au regard de l'évolution des besoins des publics accueillis et des mutations du secteur.

Le projet associatif donne le cap et fédère l'ensemble des acteurs sur les orientations définies. Ces dernières prennent en compte le contexte économique et budgétaire actuel, la nécessaire optimisation de la gestion des financements publics. Ces orientations amèneront à faire évoluer progressivement l'organisation de l'association par un renforcement des synergies entre les établissements.

L'Adapei var-méditerranée s'engage à réactualiser son projet associatif pour se donner de nouvelles perspectives, se projeter dans des actions concrètes quantifiables et évaluables pour les prochaines années.

Présentation de l'association

1. Une histoire riche d'expérience

L'Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés du Var, déclarée sous le n° 64 au Journal Officiel du 16/03/1961. Elle fête donc ses 50 ans cette année ce qui illustre une certaine expérience dans les différentes formes d'accompagnements des personnes handicapées mentales, déficientes intellectuelles et moteurs, le polyhandicap...

Depuis sa création, l'association a développé au fil du temps de nombreux établissements et services de différentes natures afin de coller au mieux aux besoins variés des publics. Elle a donc transformé, adapté et créé des équipements avec le souci permanent de placer au centre de ses préoccupations la réponse adaptée aux besoins des usagers. Elle a aussi eu à cœur d'adopter un positionnement « force de proposition » sur le territoire pour contribuer à décliner les orientations politiques médico-sociales sur le Var. L'association dispose donc d'une grande expérience sur le développement de nouveaux projets et mise en place de nouveaux services et équipements.

L'Adapei est aujourd'hui organisée sous forme de dispositifs de type complexes couvrant différentes natures d'activités (esat, Fh, SAVS, FO, FV, FAM, MAS..) répartis sur 3 grands territoires définis : Var Est ; Var centre ; Var Ouest.

L'Adapei var-méditerranée est membre actif et impliqué de l'Unapei, reconnue d'utilité publique et de la FEGAPEI, Fédération nationale fortement impliquée dans la contribution à la définition et mise en œuvre des politiques médico-sociales.

(cf. annexes 1 et 2)

2. Valeurs et principes de l'Adapei var-méditerranée

« La personne handicapée est une personne à part entière »

L'Adapei var-méditerranée mène l'ensemble de ses actions dans le respect des valeurs et des principes fondamentaux définis par la charte des droits des personnes handicapées mentales, et par celle de l'Unapei, à laquelle elle adhère.

L'Adapei veille au respect des valeurs qui inspirent ses activités. Elles sont :

- **Dignité et respect de la personne** : L'Adapei var-méditerranée reconnaît la singularité de chacun, est en situation d'écoute des souhaits, des attentes de la personne handicapée et de sa famille, adapte l'offre d'accompagnement. Elle valorise les différences et les potentialités de chaque personne handicapée dans la construction de son projet de vie.
- **Solidarité** : L'Adapei var-méditerranée soutient les familles et les proches en encourageant des formes d'accompagnement innovantes pour les personnes handicapées en attente d'une solution appropriée.
- **Citoyenneté et laïcité** : L'Adapei var-méditerranée garantit et reconnaît les droits et les devoirs de chaque personne en veillant au respect du droit d'expression et à son intégration dans la vie de la cité.

« Une citoyenneté comme tout le monde, pour une différence pas comme les autres » - Unapei

Des principes au service des valeurs

L'éthique de l'association implique la déclinaison des principes suivants :

- **Principe de proximité et d'écoute** : L'Adapei var-méditerranée est une association de parents et amis de personnes handicapées. Elle est présente sur tout le département et son organisation offre des prestations de proximité.
- **Principes de transparence et de responsabilité** : L'Adapei var-méditerranée dit ce qu'elle fait, fait ce qu'elle dit, évalue, et rend compte de ce qu'elle fait. L'association est soucieuse de la bonne utilisation des fonds publics et développe une démarche combinant efficacité et efficience.
- **Principe de tolérance** : L'Adapei var-méditerranée respecte les religions, les idées et les différences de chaque personne dans sa singularité.
- **Principes d'ouverture, d'anticipation et d'innovation** : L'Adapei var-méditerranée engage des démarches de coopération, d'échange et de mutualisation des expériences avec les associations et tout acteur le souhaitant. Elle promeut des actions expérimentales.
- **Principe de confiance mutuelle**, entre les familles et les équipes de professionnels. Pour cela, l'Adapei var-méditerranée s'appuie sur les compétences, les expériences, l'actualisation de la technicité des professionnels, la mise en place d'évaluations et de contrôles continus.

3. Les buts de l'Adapei var-méditerranée

Au titre de l'article III des statuts de l'Adapei, l'association se donne les buts suivants :

- ▶ « De poursuivre au sein de l'Unapei., de la Fegapei, auprès des pouvoirs publics, ainsi que des divers organismes, la défense au point de vue matériel et moral, des intérêts généraux des personnes handicapées, enfants, adultes, orphelins et de leurs familles, en vue de favoriser leur plein épanouissement et leur insertion sociale et professionnelle, dans le respect du principe de laïcité.

- ▶ De répondre aux besoins exprimés par les familles notamment en créant et gérant des établissements appropriés visant l'éducation, la rééducation, l'adaptation médico-sociale, l'adaptation au travail, l'insertion sociale, l'hébergement, c'est-à-dire tout ce qui peut contribuer à créer au profit des personnes handicapés, les conditions d'une dignité véritable.

- ▶ D'apporter à ces familles l'aide morale et les conseils nécessaires tout au long de leurs démarches auprès des administrations et des organismes divers ».

Les domaines d'engagement

L'Adapei var-méditerranée, acteur important, dynamique et expérimenté sur le champ du handicap dans le VAR, porte un projet ambitieux.

Quatre domaines le caractérisent. Pour chacun, des objectifs généraux et opérationnels sont définis pour la période 2011-2015.

Des fiches actions sont établies pour chacun des objectifs. Ces fiches permettent d'articuler un plan de développement sur 5 ans.

Ces domaines sont les suivants :

- **Vie associative**
- **Vie gestionnaire**
- **Prospective et développement**
- **Partenariats et réseaux**

1. Vie associative

Objectif n°1

Engagement

Renforcer le poids politique de l'association au service des personnes handicapées et des familles pour promouvoir des réponses médico-sociales adaptées et faire bouger la solidarité.

Actions

- Renforcer son action pour être plus présente auprès des élus et des pouvoirs publics, s'impliquer dans les débats nationaux : dépendance, intégration sociale...
- Intervenir auprès de tout organisme pour faire valoir l'accès aux droits des personnes handicapées : santé, logement, travail...
- Contribuer aux réflexions menées au sein de nos instances nationales : Unapei, FEGAPEI.
- Conforter la synergie entre administrateurs et professionnels, affirmer la complémentarité et la place de chacun.

Objectif n° 2

Engagement

Permettre aux administrateurs d'avoir une vision globale facilitant des prises de décisions adaptées aux enjeux du secteur

Actions

- Développer une veille pour permettre l'actualisation des connaissances des administrateurs.
- Renforcer la capacité d'analyse critique des administrateurs par des formations appropriées, pour qu'ils puissent défendre des convictions et être une force de proposition auprès des partenaires.

Objectif n°3

Engagement

Développer l'attractivité de l'association pour redynamiser le militantisme

Actions

- Mettre en place des lieux d'échange et des supports de diffusion d'informations et d'expériences spécifiques à destination des adhérents.
- Développer des actions particulières à destination des non adhérents, bénéficiant des prestations des établissements et/ou soutenant la cause de l'association.

2. Vie gestionnaire

L'usager est le cœur de nos préoccupations. A partir d'un diagnostic établi sur les structures existantes, l'Adapei var-méditerranée va adapter les établissements aux besoins des résidents et bénéficiaires et non l'inverse.

Objectif n°1

Engagement

Renforcer et optimiser le potentiel, en interne, en développant les synergies entre établissements, en redéployant et en diversifiant l'offre d'accompagnement, pour répondre de la meilleure façon aux besoins du territoire.

Actions

Plusieurs champs d'accompagnement sont concernés :

- **L'enfance et l'adolescence** : l'association souhaite proposer des formes d'accompagnement (internat séquentiel...) qui offrent aux familles des temps de répit et préparent à un accueil permanent. Ces nouveaux dispositifs qui permettront de diversifier les modalités d'accompagnement familial, scolaire et professionnel seront mis à l'étude (CFA spécialisé, sessad professionnel...).
- **Travailleurs adultes handicapés** : l'association promeut citoyenneté et épanouissement professionnel. Pour cela, l'Adapei :
 - favorise le rapprochement avec le milieu ordinaire du travail.
 - favorise la diversification de l'offre de travail protégé à travers une modernisation des ESAT et de leur intégration dans l'environnement.
 - favorise la formation et la qualification professionnelle des travailleurs handicapés.
 - renforce le développement d'activités « hors les murs » et la possibilité de créer une ou des entreprises adaptées sur des segments porteurs.
 - fait la promotion du travail à temps partiel, pour prendre en compte le vieillissement des travailleurs. Des aménagements d'ateliers combinés avec des activités occupationnelles de jour devront être développés et soutenus
- **Les personnes poly handicapées**. En déclinaison du Plan National (2008-2012) l'association est un acteur impliqué dans sa mise en œuvre. Elle entend prolonger son action en l'inscrivant dans la déclinaison de la loi Hôpital, patients, santé, territoires. A ce titre, elle compte :
 - Conforter les coopérations entre l'Etablissement pour enfants et adolescents polyhandicapés et les Maisons d'accueil spécialisées afin de faciliter la continuité des parcours de vie des usagers.
 - Renforcer son potentiel de réponse pour les enfants, adolescents et adultes polyhandicapés hospitalisés et en attente de réorientation ou en attente d'admission.
- **L'hébergement**
- **Des travailleurs adultes handicapés** : Permettre un développement de leurs compétences sociales en facilitant leur insertion, en leur garantissant un hébergement, autant que possible, en rupture avec le lieu de travail, en cœur

de ville, en privilégiant la diversification (foyer classique, appartements collectifs, logements dans le diffus...)

- **Des personnes handicapées n'ayant pas ou plus la capacité de travailler :**
Créer ou adapter des lieux d'hébergement en développant des plateaux techniques qui répondent à la diversité des profils et des publics.

Objectif n°2

Engagement

Renforcer notre potentiel d'accompagnement à la vie sociale et professionnelle en développant des services complétant les actions des établissements.

Actions

Consolider les nouveaux modes d'intervention définis dans les projets des SAVS et renforcer la mutualisation des moyens avec les établissements implantés sur les territoires d'intervention des services concernés.

Objectif n°3

Engagement

Promouvoir et développer des offres d'accompagnement adaptées au vieillissement des personnes pour permettre une sécurisation des parcours de vie.

Actions

L'association adapte son offre d'hébergement existante pour prendre en compte l'évolution des publics vieillissants et propose la création d'établissements spécialisés dans l'accueil de ce public vulnérable. (FOV, FAM V, maison de retraite PH...).

Objectif n°4

Engagement

Multiplier et diversifier les sources de financement, afin de développer des actions innovantes et expérimentales

3. Perspectives et développement

Objectif n°1

Engagement

Développer une offre d'écoute et d'accompagnement pour les parents et les proches au sein des établissements de l'association

Actions

- Permettre aux parents et familles de disposer d'espaces d'expression et de discussion au sein des structures de l'association (groupe de parole, « atelier » des parents et des frères et sœurs ...).
- Proposer aux parents et familles dont les enfants sont polyhandicapés, en accueil de jour ou en attente de place en établissement, de disposer de moments de répit en offrant des possibilités d'accueil temporaire, durant le week-end, les vacances...

Objectif n°2

Engagement

Développer un accompagnement social et de soins dans le cadre de vie de la famille afin de préserver l'équilibre de la cellule familiale et de disposer d'une réponse alternative à une éventuelle admission en établissement

Actions

Développer son offre d'accompagnement au sein de la famille, en se positionnant sur des appels à projets visant la création de SAMSAH, SESSAD...

Objectif n°3

Engagement

Développer une offre de prestations dès la petite enfance (0 à 4 ans) et d'accompagnement des jeunes parents.

Actions

- Développer et faire vivre des partenariats avec le secteur sanitaire, pour permettre un accompagnement des parents et/ou des enfants polyhandicapés hospitalisés en combinant des prestations médico-sociales et de soins à l'aide de plateaux techniques mutualisés,
- Co-construire des projets d'intervention avec le secteur sanitaire.

Objectif n°4

Engagement

Concevoir et piloter un projet de création d'une nouvelle MAS sur le territoire d'Hyères, dans le respect des appels à projets

4. Partenariats et réseaux

Des transversalités confortées pour faciliter la réalisation des objectifs

Objectif n°1

Engagement

Amplifier et améliorer notre offre de services par le développement de synergies avec d'autres partenaires.

Actions

- S'inscrire dans une démarche d'ouverture et de travail en coopération pour promouvoir l'échange de compétences, permettre la complémentarité entre les différents opérateurs du secteur et mieux satisfaire les besoins des personnes accompagnées.

Objectif n°2

Engagement

Faciliter l'accompagnement au changement des professionnels, en développant une politique volontariste de gestion des ressources humaines

Actions

- Mettre en place des processus et des outils d'accompagnement au changement et conforter les compétences des professionnels.
- Adapter les modes d'organisation des établissements et services aux évolutions des projets et aux besoins des usagers.

Objectif n°3

Engagement

Promouvoir la qualité des interventions et la bientraitance, par la poursuite de la démarche d'évaluation continue de nos actions.

Actions

- Certifier les ESAT, et étendre le périmètre de certification à d'autres activités des établissements.
- Accompagner la démarche d'évaluation externe en renforçant les outils et les moyens de pilotage des actions par la mise en place de tableaux de bords.

Objectif n°4

Engagement

Renforcer notre potentiel en ingénierie de projet pour formuler des propositions adaptées aux besoins du territoire.

Actions

- Développer une veille sociale et des outils pour identifier et anticiper les évolutions des besoins des usagers.
- Soutenir les établissements dans leurs démarches de développement.
- Renforcer notre capacité à formuler des propositions d'accompagnement originales.

Conclusion

Les objectifs ci-dessus définis sont planifiés sur un échéancier à 5 ans. Le projet associatif dresse les perspectives et est un outil de pilotage qui doit rester souple et adaptable afin de coller au mieux aux évolutions des besoins. Il fera l'objet d'une évaluation annuelle avec retranscription des résultats lors de l'assemblée générale de l'association. En fonction du bilan, des ajustements seront définis et soumis à validation.

Selon les opportunités et/ou nécessités, de nouveaux objectifs seront éventuellement définis.

Les directeurs évalueront quant à eux la déclinaison de ce projet au sein de leur projet d'établissement au travers de l'élaboration du rapport annuel d'activité.

Le pilotage de ce projet impliquant tous les acteurs de l'association s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des prestations développées pour la plus grande satisfaction des bénéficiaires.

PLANNING PROJET ASSOCIATIF DE L'ADAPEI du VAR
PERIODE : ANNEE 2011-2015

OBJECTIFS/ACTIONS CORRESPONDANTES	ECHEANCES	2011		2012		2013		2014		2015		Moyens	Responsables
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre		
DECLINAISON DES ENGAGEMENTS DU PAG													
Vie associative	1. Renforcer le poids politique de l'association au service des personnes handicapées et des familles pour promouvoir des réponses médico-sociales adaptées et faire bouger la Solidarité												
	• Renforcer son action pour être plus présente auprès des élus et des pouvoirs publics, et s'impliquer dans les débats nationaux : dépendance, intégration sociale...	Fiche plan d'action n°1_1_1											Vice-Président - M.ISSALIS
	• Intervenir auprès de tout organisme pour faire valoir l'accès aux droits des personnes handicapées : santé, logement, travail ...		Fiche plan d'action n°1_1_2										Vice-Président - M.ISSALIS // Secrétaire - M.GARRION
	• Contribuer aux réflexions menées au sein de nos instances nationales : UNAPEI, FEGAPEI.		Fiche plan d'action n°1_1_2										Vice-Président - M.ISSALIS // Secrétaire - M.GARRION
	• Conforter la synergie administrateurs / professionnels et affirmer la complémentarité et la place de chacun.		Fiche plan d'action n°1_1_3										Président - M.GOUX // Directeur général - M.DEBIEUVRE
	2. Permettre aux administrateurs d'avoir une vision globale facilitant des prises de décisions adaptées aux enjeux du secteur.		Fiche plan d'action n°1_2										Président - M.GOUX
	3. Développer l'attractivité de l'association afin de redynamiser le militantisme associatif												
	A destination des adhérents			Fiche plan d'action n°1_3_1									Vice-Président - M.ISSALIS
	A destination des personnes bénéficiant des services des établissements et/ou soutenant la cause de l'association					Fiche plan d'action n°1_3_2							Vice-Président - M.ISSALIS
Vie gestionnaire	1. Renforcer et optimiser le potentiel en interne à l'association, en développant les synergies entre établissements, en redéployant et en diversifiant l'offre d'accompagnement, afin de répondre de la meilleure façon aux besoins sur le territoire.												
	<i>L'enfance et adolescence: l'association souhaite pouvoir proposer des formes d'accompagnement (internat séquentiel...) qui offriront aux familles des temps de répit et prépareront progressivement à un éventuel accueil permanent. Tous nouveaux dispositifs qu</i>		DELOCALISATION de L'IME - Fiche plan d'action 2_1_1										Mme. DROUHIN, Directrice IME
			CREATION INTERNAT SEQUENTIEL - Fiche plan d'action 2_1_2										Mme. DROUHIN, Directrice IME
	<i>Travailleurs adultes handicapés: l'association promeut citoyenneté et épanouissement professionnel.</i>												
	<i>Les personnes poly handicapées</i>		Fiche plan d'action n°2_1_3	Chambre accueil temporaire MAS									
	<i>L'hébergement</i>						Fiche plan d'action n°2_1_4_1 Accueil temporaire					Directeur développement et de la qualité	
			Fiche plan d'action n°2_1_4_2 Regroupement des FAM										ALQUIER M./ ROTIVEL M.
	2. Renforcer notre potentiel d'accompagnement à la vie sociale et professionnelle par le développement de services souples complétant les actions des établissements.		Fiche plan d'action n°2_2 TH										Directeur du développement et de la qualité
	3. Promouvoir et développer des offres d'accompagnement adaptées au vieillissement des personnes pour permettre une sécurisation des parcours de vie.		Fiche plan d'action n°2_2 TH										Directeur du développement et de la qualité
							Fiche plan d'action n°2_3 Hébergement PHA					Directeur du développement et de la qualité	
4. Multiplier et diversifier les sources de financement, afin de développer des actions innovantes et expérimentales.		Fiche plan d'action n°2_4											

Prospective et développement	1. Développer une offre d'écoute et d'accompagnement pour les parents et les proches au sein des établissements de l'association.							<i>Fiche plan d'action n°3_1</i>					
	2. Développer un accompagnement social et de soins dans le cadre de vie de la famille afin de préserver l'équilibre de la cellule familiale et de disposer d'une réponse alternative à une éventuelle admission en établissement.			<i>Fiche plan d'action n° 3_2 SAMSAH et SESSAD</i>									
	3. Développer une offre de prestations dès la petite enfance (0 à 4 ans) et d'accompagnement des jeunes parents.							<i>Fiche plan d'action n°3_3</i>					
	4. Proposer des solutions d'accompagnement adaptées pour permettre une spécificité d'accueil des personnes handicapées psychiques et des personnes autistes au sein des équipements de l'ADAPEI.			<i>Fiche plan d'action n°3_4 FAM</i>									<i>Directeur général, M.DEBIEUVRE</i>
	5. Concevoir et piloter un projet de création d'une nouvelle MAS sur le territoire d'Hyères, dans le respect des appels à projets.			<i>Formalisation projet MAS</i>				<i>Construction 2014 sous réserve des AP</i>					
Des transversalités confortées pour faciliter la réalisation des objectifs	1. Amplifier et améliorer notre offre de services par le développement de synergies avec d'autres partenaires.		<i>Fiche plan d'action 4_1</i>									<i>Président, M.GOUX et Directeur général M.DEBIEUVRE</i>	
	2. Faciliter l'accompagnement au changement des professionnels, en développant une politique de gestion des ressources humaines volontariste.												
	3. Poursuivre l'évaluation continue de nos actions et certifier les ESAT			<i>Certification ESAT</i>			<i>Rapport évaluation externe</i>						
	4. Renforcer l'ingénierie de projet			<i>Fiche plan d'action n°4_4</i>									

Légende

Diffusion :

Engagement

Objectif

Fiche plan d'action

Délai de réalisation

Annexe 1. Historique

Il y a 50 ans, les pas d'un précurseur...

La création de l'Adapei var-méditerranée est le résultat de la volonté d'un homme, le D^r Jacques Barbier.

Il lui faudra plus de quatre ans pour voir inscrit, noir sur blanc, le 16 mars 1961, dans le n°64 du Journal Officiel de la République, l'annonce de la création de l'Association.

Le 20 octobre 1956, le D^r Barbier lance son idée de créer un centre pour enfants inadaptés, tel était alors le terme utilisé pour parler des enfants, des adolescents et des adultes handicapés.

Le 31 janvier 1958, il ébauche un projet d'établissement. Il réunit quelques familles et met en place les premières activités à domicile avec Mlle de Courneuve, une éducatrice spécialisée. Cette dernière donne deux heures de cours, à domicile, pour une douzaine d'enfants.

En 1960, le collège « Bon Accueil » à Toulon permet à Mlle de Courneuve, assistée d'un kinésithérapeute, M. de Juno d'utiliser ses locaux. Les parents organisent les transports de leurs enfants.

Le 14 février 1961, l'Adapei var-méditerranée est créée, sous la patronale de G. Poinso Chapuis, ancienne ministre, présidente de l'ARSEA, de M^e Gaz et de l'amiral Jarry. Le D^r Jacques Barbier est élu président de l'association.

Un an plus tard, après un appel pour trouver des locaux, l'Adapei achète, en mai 1962, une propriété avenue Groignard à Toulon, grâce à une souscription et à des prêts individuels remboursables en dix ans.

Le 1^{er} octobre 1962, l'établissement de Bel Air ouvre et reçoit une vingtaine d'enfants, pris en charge pendant la journée. Les subventions sont maigres. Le financement du fonctionnement de la structure est difficile. Pour mener à bien la mission qu'elle s'est fixée, l'Adapei fait appel aux dons du public. Bel Air, « une longue maison blanche avec des volets verts », comme l'écrit alors un journaliste est inauguré le 21 mars 1963. Elle accueille alors 25 enfants.

Après des travaux d'agrandissement, Bel Air peut recevoir 40 enfants qui suivent une scolarisation du niveau cours élémentaire et une formation médico-professionnelle.

Pendant de nombreuses années, Bel Air sera le seul établissement de l'Adapei var-méditerranée.

Un établissement qui évolue, créant en novembre 1967 un centre d'apprentissage pour des adolescents, en janvier 1969 une menuiserie qui permet à dix jeunes garçons de se préparer au travail du bois et d'approcher le milieu professionnel. En octobre 1972 un centre d'enseignement ménager est ouvert pour dix adolescentes qui reçoivent une formation d'employées de collectivité. Des stages chez des artisans et dans des cantines scolaires sont mis en place. En 1973, Bel Air se dote d'un SESSAD qui suit une dizaine d'enfants à domicile...

Onze ans après la création de l'Adapei var-méditerranée, est lancé en 1972, le premier ESAT, celui des Palmiers – on appelait alors ce type d'établissement un Centre d'Aide par le Travail.

En 1976, le premier foyer d'hébergement est ouvert à Hyères pour accueillir des travailleurs handicapés de l'ESAT des Palmiers. Pour ceux qui vivent chez eux ou chez leurs parents est lancé, en 1979, le premier SAVS sur Toulon/Hyères.

Le mois de mai 1984 est riche avec, le 14, l'ouverture de l'ESAT et du foyer d'hébergement du Bercaïl à Puget-sur-Argens et le 29, celui des Romarins à Cogolin.

Ensuite il faudra attendre 1988 pour voir l'ouverture, le 1^{er} mars de l'ESAT, du Foyer d'Hébergement et du Foyer de vie du Mas de Paracol. Le 13 juin, en semi internat, ouvre le foyer occupationnel de l'Ensoleillado à La Crau.

Il faudra attendre cinq ans pour voir l'entrée en fonction, le 1^{er} septembre 1993, du foyer de vie Ma Sousto à Puget-sur-Argens.

Le 2 mai 1995 ouvre l'EEAP Les Myosotis à La Crau, le 8 juillet 1996, le foyer de vie de la Petite Garenne à La Seyne sur Mer, le 15 mars 1997, le SAVS de Brignoles, le 1^{er} août de la même année, le SAVS de Fréjus et le 2 octobre 1997 le foyer de vie de La Pergola à Hyères.

Six années s'écouleront avant de voir l'ouverture, le 29 septembre 2003 de la Maison d'Accueil Spécialisée Les Trois Cyprès à Cuers et deux jours plus tard celle du Foyer d'accueil médicalisé La Mezzanine à Hyères.

Le FAM du Bercaïl à Puget-sur-Argens ouvre le 14 février 2005.

Le Foyer de vie Saint-Martin à Cuers accueille ses premiers pensionnaires le 23 janvier 2006.

En novembre 2006, une grande partie de l'effectif du foyer Arc en ciel et de sa dépendance « le Campus » est transféré sur la commune du Pradet dans un ancien hôtel 3***, qui a bénéficié d'un programme de réhabilitation.

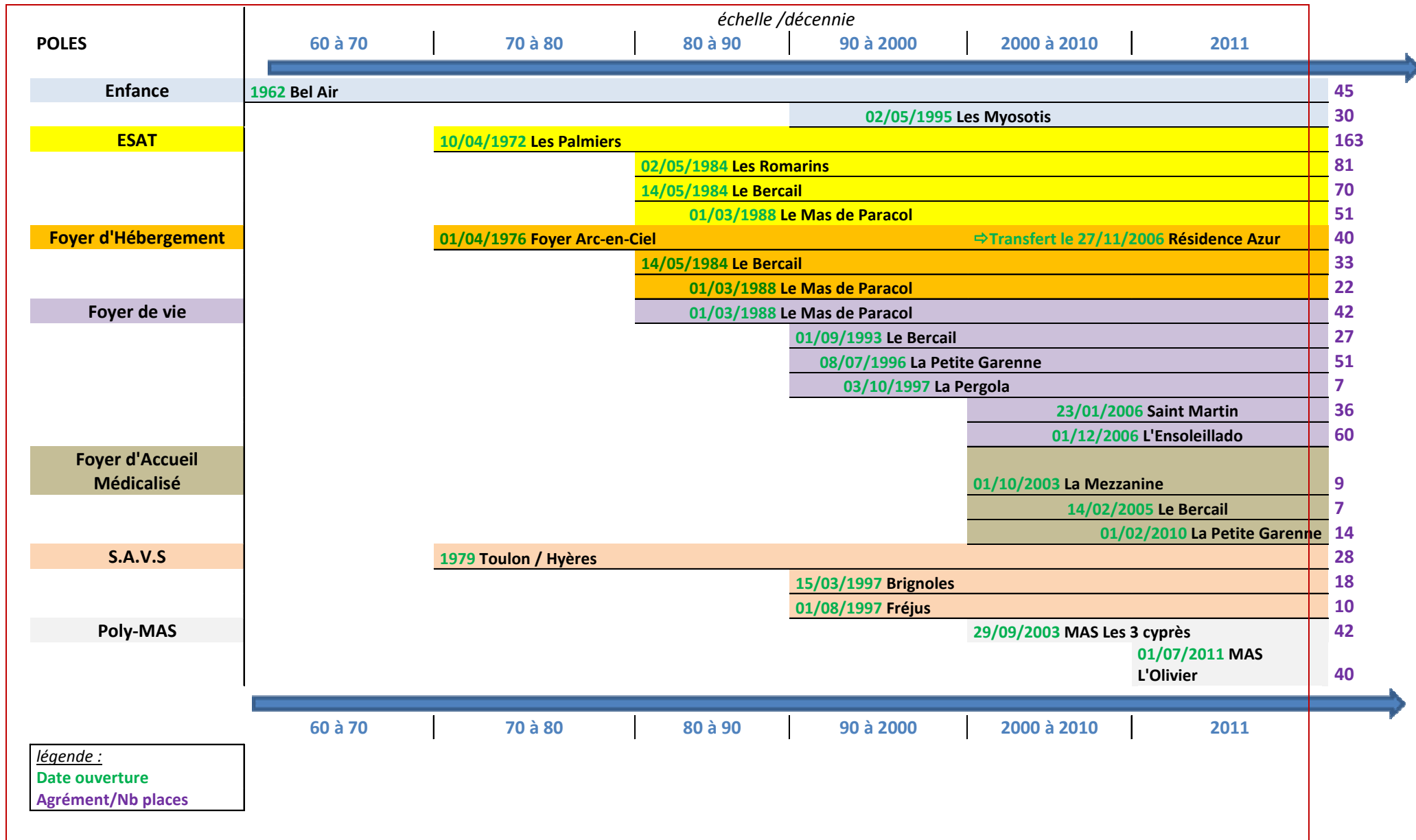
Le foyer d'hébergement prend le nom de l'ancien hôtel Azur pour devenir « La résidence Azur ». 40 personnes y sont accueillies, tandis que l'établissement de l'Arc en ciel devient un Foyer Occupationnel internat.

Parallèlement le SAVS Hyères/Toulon devient SAVS Azur. Ces établissements sont rattachés à l'ESAT Les Palmiers à Hyères. Les bureaux sont transférés sur l'établissement AZUR.

L'internat du FO de l'Ensoleillado reçoit ses premiers pensionnaires le 1^{er} décembre 2006.

Le FAM de la Petite Garenne, à La Seyne-sur-Mer a été mis en place le 1^{er} février 2010 et en juin 2011 ce sera le tour de la MAS de l'Olivier d'ouvrir ses portes. Dans un an, à Pierrefeu-du-Var la MAS des Acacias accueillera 60 personnes handicapées.

Quel travail accompli par les successeurs du précurseur, le Dr Jacques Barbier. Mais quel chemin encore à parcourir pour ceux qui demain reprendront le flambeau. Quel chemin à parcourir pour ne pas laisser sur le bord du chemin ces centaines de familles en attente d'une place pour assurer la meilleure vie possible à leur enfant handicapé.



Annexe 2. Etablissements et services de l'association

L'association bénéficie des compétences et de l'expérience de 630 professionnels, dont l'implication, sous l'impulsion du président et du directeur général, contribue au bon fonctionnement de 25 établissements et services et du siège.

ESAT LES PALMIERS-FH Résidence Azur

- **ESAT** (83400 L'Aiguade HYERES) :
 - Ouvert le 10 avril 1972,
 - Agrément pour 163 travailleurs handicapés,
 - Activités de sous-traitance industrielle- entretien de voirie- entretien d'espaces verts- activités horticoles- menuiserie & activités de soutien
- **LE FOYER D'HEBERGEMENT:** (83320 LE PRADET) :
 - Ouvert le 1er avril 1976 à Hyères, transféré sur Le Pradet en novembre 2006,
 - Agrément pour héberger 40 travailleurs de l'ESAT.
- **LE SAVS TOULON/HYERES:**
 - Ouvert depuis 1979 et rattaché au foyer d'hébergement en 1985,
 - Agrément pour 28 personnes adultes handicapées.

ESAT LES ROMARINS

- Ouvert le 2 mai 1984,
- Deux sites :
 - COGOLIN (83310), agrément pour 36 travailleurs handicapés,
 - DRAGUIGNAN (83300), agrément pour 45 travailleurs handicapés.
- Activités de sous-traitance industrielle-Entretien de voirie-Entretien d'espaces verts-Blanchisserie& activité de soutien).

Institut Médico-Educatif BEL AIR (83061 TOULON Cedex)

- Ouvert en 1962,
- Agrément pour 45 enfants et adolescents en semi internat,
- Activités éducatives, scolaires. Soutien psychologique.

E.E.A.P LES MYOSOTIS (83260 LA CRAU)

- Ouvert le 2 Mai 1995,
- Agrément pour 30 enfants et adolescents polyhandicapés en semi internat,

- Activités de rééducation (kinésithérapie, psychomotricité, balnéothérapie) et soutien psychologique.

Etablissement du BERCAIL (83480 Puget sur Argens)

- **ESAT :**
 - Ouvert le 14 mai 1984,
 - Agrément pour 70 travailleurs handicapés,
 - Activités de sous-traitance industrielle - Entretien de voirie - Entretien d'espaces verts – vignoble – Blanchisserie - Restauration & activités de soutien.
- **LE FOYER D'HEBERGEMENT:**
 - Ouvert le 14 mai 1984,
 - Agrément pour 33 personnes adultes handicapées.
- **LE SAVS FREJUS :**
 - Ouvert le 1er Août 1997,
 - Agrément pour 10 personnes adultes handicapées.
 - Augmentation de 5 places et élargissement de sa zone d'intervention avec passage en crosm le 30/09/2010
- **LE FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE:**
 - Ouvert le 14 février 2005,
 - Agrément pour 7 personnes adultes handicapées de plus de 50 ans.
- **LE FOYER DE VIE MA SOUSTO:**
 - Ouvert le 1er septembre 1993.
 - Agrément pour 27 personnes adultes handicapées dont 3 externes.

MAS L'OLIVIER :

- Ouvert en juin 2011,
- Agrément pour 40 personnes adultes handicapées.

Etablissements du MAS DE PARACOL (83143 LE VAL)

- **ESAT :**
 - Ouvert le 1er mars 1988,
 - Agrément pour 51 travailleurs handicapés,
 - Activités de sous-traitance industrielle- Entretien d'espaces verts- Petite maçonnerie & activités de soutien.
- **LE FOYER D'HEBERGEMENT:**
 - Ouvert le 1er mars 1988,
 - Agrément pour 22 travailleurs de l'ESAT (dont 8 en F.I. et 2 en F.E.).

- **Le S.A.V.S. BRIGNOLES:**
 - Ouvert le 15 mars 1997,
 - Agrément pour 15 personnes adultes handicapées.
- **LE FOYER DE VIE:**
 - Ouvert le 1^{er} mars 1988,
 - Agrément pour 42 personnes handicapées dont 5 externes.

Etablissements ARC EN CIEL (83400 Hyères)

- **LE FOYER DE VIE LA PERGOLA:**
 - Ouvert le 3 octobre 1997,
 - Agrément pour 7 personnes handicapées âgées.
- **LE FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE LA MEZZANINE:**
 - Ouvert le 1er octobre 2003,
 - Agrément pour 9 personnes handicapées de plus de 50 ans.
- **LE F.O. L'ENSOLEILLADO** (83260 LA CRAU)
 - Internat: ouvert le 1er décembre 2006. Agrément pour 21 personnes handicapées).
 - Externat: ouvert le 13 juin 1988. Agrément pour 39 personnes handicapées.

LA PETITE GARENNE (83500 La Seyne sur Mer)

- **LE FOYER DE VIE:**
 - Ouvert le 08 juillet 1996.
 - Agrément pour 51 personnes handicapées dont 22 en accueil de jour.

- **LE FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE:**
 - Ouvert le 01 février 2010,
 - Agrément pour 14 personnes handicapées.

Maison d'Accueil Spécialisée LES TROIS CYPRES (83390 CUERS)

- Ouvert le 29 septembre 2003,
- Agrément pour 42 personnes handicapées dont 6 en accueil de jour,
- Activités de rééducation fonctionnelle et kinésithérapie, de soins et soutien Psychologique.

Foyer de vie SAINT MARTIN (83390 CUERS)

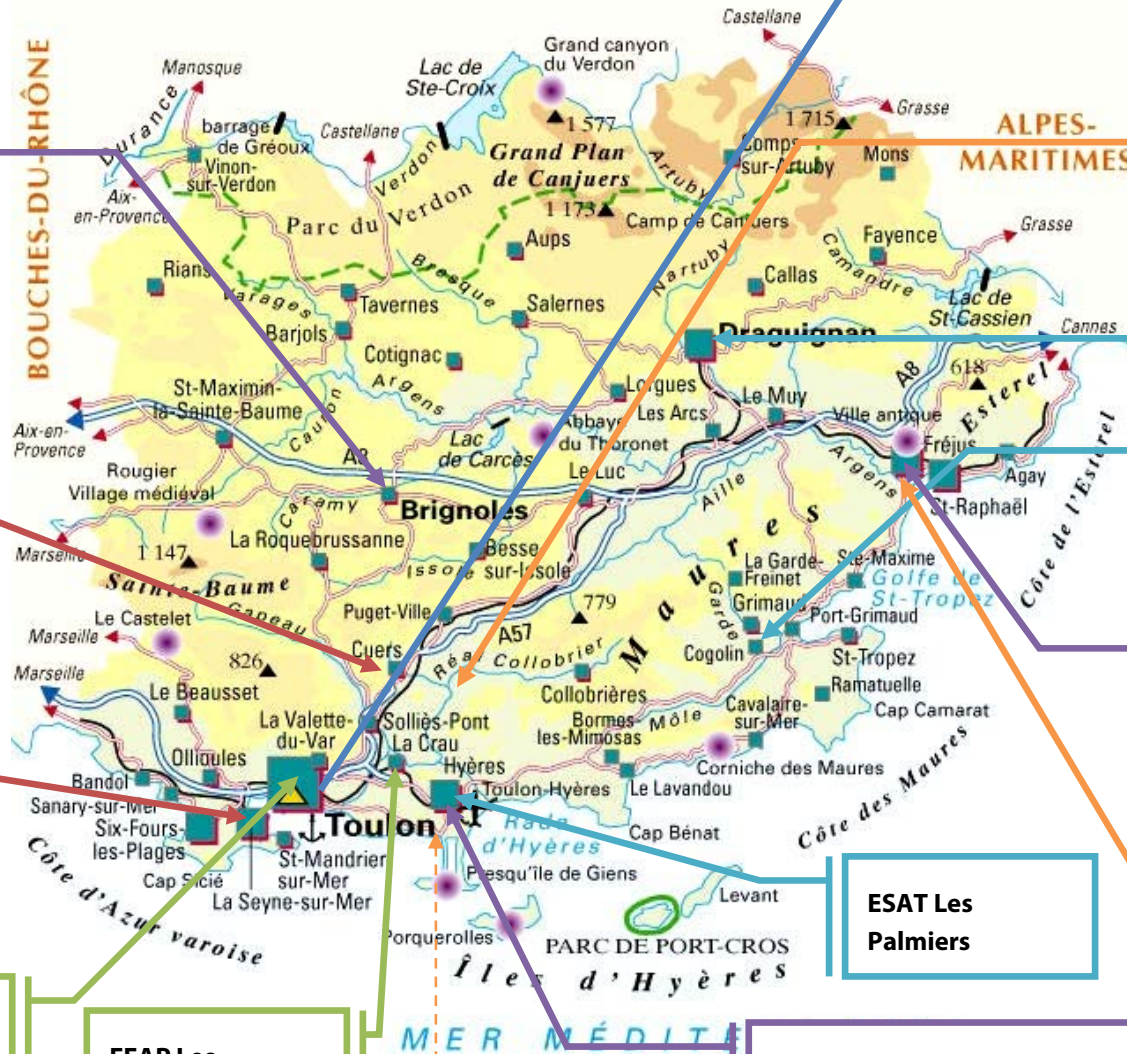
- Ouvert le 23 janvier 2006,
- Agrément pour 36 personnes handicapées dont 4 en accueil de jour et 2 en accueil temporaire.

M.A.S. Les Acacias (83390 PIERREFEU DU VAR)

- Ouverture en septembre 2012,
- Agrément pour 60 personnes handicapées.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

BOUCHES-DU-RHÔNE



**Site Le Mas de Paracol
à LE VAL**
ESAT 51 TH
FH 22 Résidents
FO 42 Résidents

MAS Les Trois Cyprés
42 résidents
FO St-Martin
36 Résidents

La Petite Garenne
FO : 51 résidents
FAM : 14 résidents

IME Bel Air
45 Enfants/adolescents

EEAP Les Myosotis
30 enfants&ado.

FH Résidence Azur au Pradet
40 Résidents

Site ARC-EN-CIEL
FO Ensoleillado 21 int. – 39 ext.
FAM La Mezzanine 9 Résidents
FOV La Pergola 7 résidents

SIEGE SOCIAL
Pour 22 Ets & Services

Ouverture en 2012
MAS les Acacias à Pierrefeu

ESAT Les Romarins Draguignan
45 TH

ESAT Les Romarins Cogolin
36 TH

Site Le Bercail à Puget s/Argens
ESAT 70 TH
FH 33 Résidents
FO 27 Résidents

Ouverture 07/2011
MAS l'Olivier à Puget s/Argens